

Anfh

Association nationale
pour la formation permanente
du personnel hospitalier

Webinaire n°2

*Mener un diagnostic DD au sein
de mon établissement*



Marion CAMPION

marion.campion@agenceprimum.fr

Pierre GREMET

pierre.gremet@agenceprimum.fr



- **Méthodologie de réalisation d'une démarche DD**
- **RETEX**
- **Normes et référentiels utilisables**
- **Outils mobilisables de diagnostic**
- **Acteurs et partenaires d'accompagnement**



MÉTHODOLOGIE DE RÉALISATION D'UNE DEMARCHE DD

1



1. Méthodologie de la réalisation d'une démarche développement durable



➤ PILIER ECONOMIQUE

- Assurer l'attractivité des métiers / adéquation des ressources
- Pérenniser l'activité sur le moyen et le long terme / Assurer l'équilibre financier / Optimiser les coûts
- Améliorer l'efficacité / la pertinence de(s) l'offre(s)
- Favoriser les achats durables et responsables
- Prévention de la corruption

Et en établissement de santé ?

- *Pérennité du système santé*

➤ PILIER SOCIÉTAL

- Favoriser l'ancrage territorial et/ou le développement local (création de richesses, réinsertion, ...)

Et en établissement de santé ?

- *Accès aux soins – Adaptation offre de santé du territoire*
- *Qualité et fluidification des parcours de soins et de santé*
- *Rôle d'influence en santé (santé environnementale par exemple)*

➤ PILIER ENVIRONNEMENT

- Lutter contre le changement climatique
- Limiter la pollution de l'environnement
- Préserver les ressources naturelles

Et en établissement de santé ?

- *Réduction de la pollution pour limiter les impacts sur la santé de la population*

➤ PILIER SOCIAL

- Tenir compte des conditions de travail / bien-être des collaborateurs
- Booster la motivation des collaborateurs
- Promouvoir des valeurs en termes d'égalité, de non discrimination ou de juste rémunération
- Préserver la santé et la sécurité des collaborateurs
- Favoriser dialogue social

Et en établissement de santé ?

- *Coordination entre les acteurs pour garantir une prise en charge efficace et efficiente du patient tout au long de son parcours*

1. Méthodologie de la réalisation d'une démarche développement durable



Quelles peuvent être les étapes pour mettre en place une démarche développement durable ??

! TROUVEZ LES ETAPES CLES !

[637b9369dbd9f – Digicalc by La Digitale](#)

[Démarche RSE - Digiflashcards by La Digitale](#)

Vos réponses

6

A	B	C	D	E	F	G
Autodiagnostic	Sensibilisation personnel	Politique direction en DD + objectifs	Plan de communication int et ext	Construction en équipe du plan d'actions	Intégration et rattachement aux projets int (CPOM - Projet ets, etc)	Suivi - Réajustement
GRUPE DE TRAVAIL PLURIDISCIPLINAIRE	FORMATION	AUTODIAG	PLAN D'ACTION			
identifier les parties prenantes interne et externe	volonté de la direction de l'établissement de s'engager	Politique de DD et un plan d'actions	avoir des référent et correspondants au sein des services			
Détermination des participants à la démarche	Diagnostic, état des lieux	Extraction des points faibles et points forts	Mise en place stratégie, des objectifs à atteindre, rédaction d'une politique de développement durable	Détermination du plan d'action	Programmation, suivi, évaluation	Et dès le début, élaboration d'un plan de communication
etat des lieux	copil/groupe de travail	formation	communication	plan d'action adapté		
état des lieux et diagnostic	identifier les axes de travail	création d'un copil pluridisciplinaire	communication avec tout les intervenants			
identifier référents	constituer un gpe de trvl	autodiagnostic	partage du diagnostic pluriprofessionnel	élaboration plan d'actions		
etat des lieux	constitution d'un groupe referent	bilan des points faibles	plan d'actions	mise en oeuvre		

RETOURS D'EXPERIENCE

2



2. Retours d'expérience



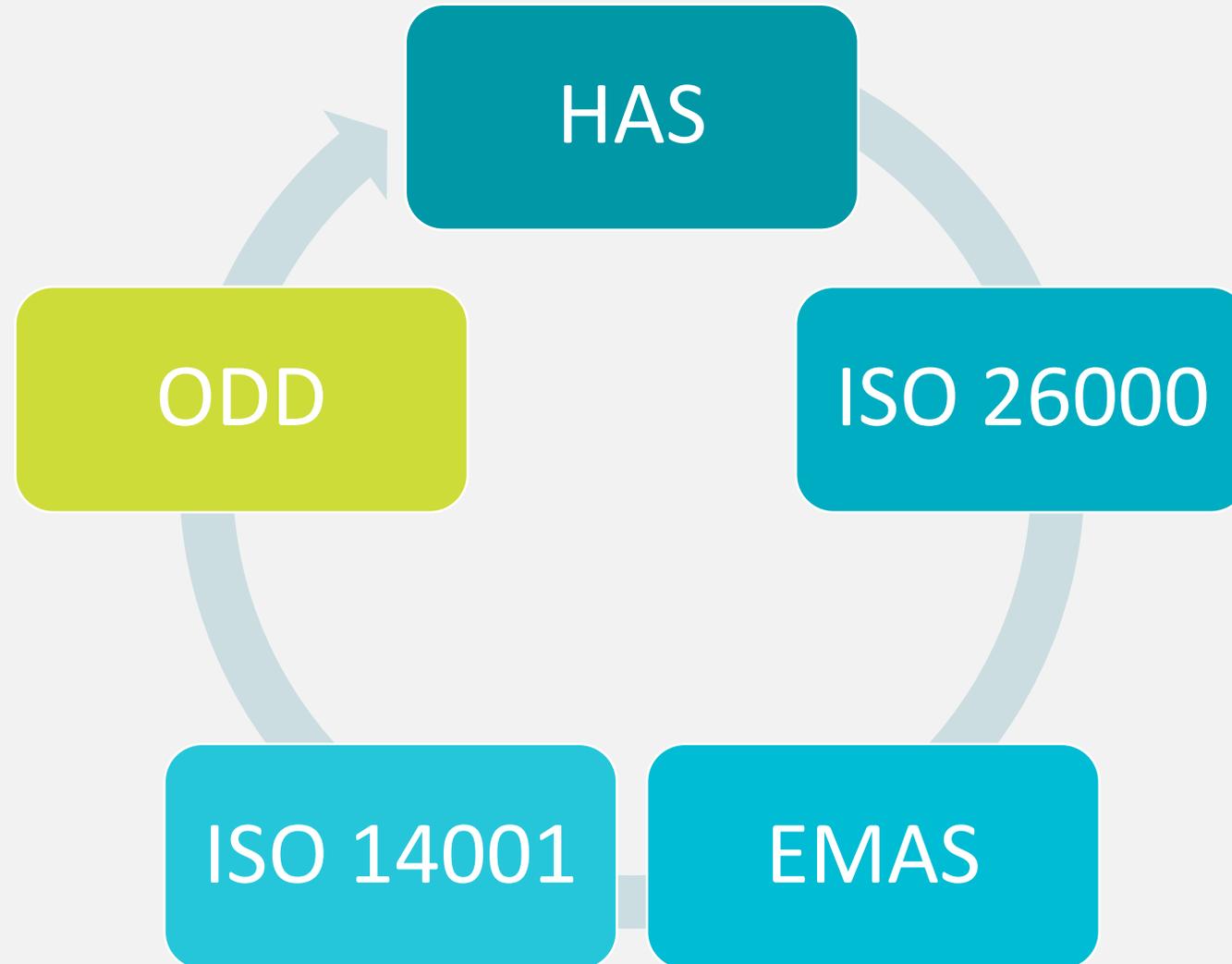
- Interview de Mme Mylene EZAVIN, Directrice du CH La Palmosa à MENTON (06)
[FR-Clients - web2 intw MENTON.mp4 - Tous les documents \(sharepoint.com\)](#)
- Interview de Mme Laurence FONTENELLE, Coordinatrice des projets sur l'Hôpital Coste Floret à LAMALOU (34)
[FR-Clients - web2 intw FONTENELLE.mp4 - Tous les documents \(sharepoint.com\)](#)
- Interview de Mme Valérie MOULIN, Oncologue digestif au sein des Hôpitaux La Rochelle Ré Aunis à LA ROCHELLE (17)
[FR-Clients - web2 intw moulin.mp4 - Tous les documents \(sharepoint.com\)](#)
- Interview de Mme Nathalie RONZIERE, Directrice adjointe à la Direction de la recherche et du développement durable – Directrice référente pôle Parents-Femme-Enfant sur l'Hôpital Simone Veil à CANNES (06)
[FR-Clients - web2 intw ronziere.mp4 - Tous les documents \(sharepoint.com\)](#)

NORMES ET REFERENTIELS UTILISABLES

3

The background features a series of concentric circles in shades of teal and light green, centered on the right side. Below these circles is a cutaway illustration of a cityscape, showing buildings, a green field, and a road with a bicycle icon. The bottom of the image is a solid light yellow color.

3. Normes et référentiels utilisables



3. Normes et référentiels utilisables

La certification HAS



Objectif 3.5
Les professionnels sont impliqués dans une démarche de qualité de vie au travail impulsée par la gouvernance

Critère 3.5-01 La gouvernance a une politique de qualité de vie au travail (QVT)

La gouvernance mène avec les professionnels de l'établissement une démarche qualité de vie au travail. Cette démarche répond aux enjeux identifiés et partagés par l'ensemble des acteurs en s'appuyant sur leur expérience. Elle prend en compte l'ensemble des éléments propres à l'établissement en matière d'activités, de métiers, d'environnement et d'organisation du travail, de distribution générationnelle. Les actions développées dans ce cadre et mises en œuvre au plus près du terrain sont appréciées au plan des résultats.

Tout l'établissement **Standard**

Éléments d'évaluation



Gouvernance

- Il existe une politique/démarche QVT de l'établissement, volet distinct ou intégré au sein de son projet social.
- L'élaboration, le suivi et l'évaluation de la démarche sont concertés avec les instances représentatives des professionnels et connus par eux.
- La démarche QVT a été construite à partir d'un questionnaire de satisfaction des personnels ou, le cas échéant, les personnels sont invités selon des modalités diverses à donner leur avis sur leur qualité de vie au travail pour nourrir l'évaluation de la démarche QVT.
- La politique/démarche QVT tient compte des composants démographiques, sexe et âge, analyses et variations d'absentéisme, de turn-over, d'arrêts maladie.
- Des dispositifs de soutien des professionnels dans la recherche de solutions visant à améliorer l'organisation du travail existent au plus près du terrain.

Professionnels

- Il existe au sein des unités de travail des espaces – temps de discussions collectives qui permettent de faire un diagnostic et des propositions concrètes sur les conditions et l'organisation du travail.
- Des dispositifs de soutien des professionnels dans la recherche de solutions visant à améliorer l'organisation du travail existent au plus près du terrain.

Audit système

Références HAS

- Construire une démarche qualité de vie au travail, 2019.

Références légales et réglementaires

- Art. L. 6143-2-1 du CSP.

Autres références

- Stratégie nationale d'amélioration de la qualité de vie au travail, Prendre soin de ceux qui nous soignent – 5 décembre 2016, ANACT.
- Rapport annuel de l'Observatoire national des violences en milieu de santé, 2018.

3. Normes et référentiels utilisables

La certification HAS



Critère 3.6-04 Les risques environnementaux et enjeux du développement durable sont maîtrisés

L'établissement contribue aux enjeux du développement durable en adaptant son projet d'établissement et son fonctionnement pour tenir compte de son impact social et environnemental tout en garantissant une soutenabilité économique. L'établissement qualifie ses principaux projets à l'aune de ces trois enjeux en consultant les parties prenantes. En particulier, sur l'enjeu environnemental du développement durable, cette prise en compte vise à améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables, mesurer et réduire les émissions de gaz à effet de serre, préserver la ressource en eau, développer la mobilité durable, prévenir, trier et valoriser les déchets et préserver la biodiversité.

Pour son activité, l'établissement met en œuvre les actions de maîtrise des risques environnementaux auxquels il est exposé : incendie, inondation, canicule, pollution (chimique, air, eau, sol, sonore, lumineuse), etc

Tout l'établissement Standard

[HASRSE\[V2\] \(1\).docx \(sharepoint.com\)](#)

Éléments d'évaluation		
<p>Gouvernance</p> <ul style="list-style-type: none"> Les consommations (énergie et eau) sont connues et un plan d'action existe pour les réduire. Une filière adaptée est en place pour chaque type de déchet. L'établissement agit pour influencer les comportements des professionnels et des patients en faveur du développement durable. L'établissement met en œuvre une politique de sensibilisation en matière de protection de l'environnement et de développement durable. Il existe un plan de maîtrise des risques environnementaux auxquels est exposé l'établissement. L'établissement a réalisé un diagnostic initial de sa situation au regard des enjeux du développement durable. L'établissement a établi une stratégie d'adaptation de son fonctionnement et un plan d'action au regard des enjeux du développement durable. L'établissement définit les modalités de pilotage de sa politique en matière de développement durable. L'établissement a désigné un référent développement durable. 	<p>Audit système</p>	
<p>Observations</p> <ul style="list-style-type: none"> Le circuit des déchets est conforme aux règles d'hygiène. 	<p>Observation</p>	



Références légales et réglementaires

- Loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités.
- Loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 relative à l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (notamment l'article 175 portant sur les actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans les bâtiments à usage tertiaires).
- Loi n° 2018-938 du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous (notamment les articles 24, portant sur l'utilisation de produits issus de circuits courts ou d'origine biologique, et 28, portant sur l'interdiction des ustensiles jetables et contenants alimentaires en plastique).
- Loi n° 2016-138 du 11 février 2016 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire.
- Loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte intégrant un titre « Lutter contre les gaspillages et promouvoir l'économie circulaire : de la conception des produits à leur recyclage ».
- Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République dont l'article 5 porte sur la prévention et la gestion des déchets.
- Directive européenne 2014/95/UE du 22 octobre 2014 relative à la publication d'informations non financières transposée en France par ordonnance du 19 juillet 2017.

3. Normes et référentiels utilisables L'ISO 26000



- Redevabilité
- Transparence
- Comportement éthique
- Reconnaissance des intérêts des parties prenantes
- Respect du principe de légalité
- Prise en compte des normes internationales de comportement
- Respect des Droits de l'Homme



Adopter dans son comportement et pratiques quotidiennes

Respecter les sept principes de responsabilité sociale



Explorer et appréhender dans une logique globale et d'interdépendance

Décliner au travers sept questions centrales pour agir sur 40 domaines d'action

3. Normes et référentiels utilisables L'ISO 26000



Questions centrales et domaines d'action	Traité au paragraphe	IMPORTANCE	AXE RETENU
I Question centrale: Gouvernance de l'organisation	6.2		
Redevabilité	4.2		
Transparence	4.3		
Comportement éthique	4.4		
Reconnaissance des intérêts des PP	4.5		
Respect du principe de légalité	4.6		
Prise en compte des normes internationales de comportement	4.7		
Respect des droits de l'homme	4.8		
Question centrale: Droits de l'Homme	6.3		
Domaine d'action 1: Devoir de vigilance	6.3.3		
Domaine d'action 2: Situations présentant un risque pour les droits de l'Homme	6.3.4		
Domaine d'action 3: Prévention de la complicité	6.3.5		
Domaine d'action 4: Remédier aux atteintes aux droits de l'Homme	6.3.6		
Domaine d'action 5: Discrimination et groupes vulnérables	6.3.7		
Domaine d'action 6: Droits civils et politiques	6.3.8		
Domaine d'action 7: Droits économiques, sociaux et culturels	6.3.9		
Domaine d'action 8: Principes fondamentaux et droits au travail	6.3.10		
Question centrale: Relations et conditions de travail	6.4		
Domaine d'action 1: Emploi et relations employeur/employé	6.4.3		
Domaine d'action 2: Conditions de travail et protection sociale	6.4.4		
Domaine d'action 3: Dialogue social	6.4.5		

3. Normes et référentiels utilisables

L'ISO 26000



Questions centrales et domaines d'action		Traité au paragraphe	IMPORTANCE	AXE RETENU
23	Domaine d'action 4: Santé et sécurité au travail	6.4.6		
24	Domaine d'action 5: Développement du capital humain	6.4.7		
25	Question centrale: L'environnement	6.5		
26	Domaine d'action 1: Prévention de la pollution	6.5.3		
27	Domaine d'action 2: Utilisation durable des ressources	6.5.4		
28	Domaine d'action 3: Atténuation des changements climatiques et adaptation	6.5.5		
29	Domaine d'action 4: Protection de l'environnement, biodiversité et réhabilitation des habitats naturels	6.5.6		
30	Question centrale: Loyauté des pratiques	6.6		
31	Domaine d'action 1: Lutte contre la corruption	6.6.3		
32	Domaine d'action 2: Engagement politique responsable	6.6.4		
33	Domaine d'action 3: Concurrence loyale	6.6.5		
34	Domaine d'action 4: Promotion de la responsabilité sociétale dans la chaîne de valeur	6.6.6		
35	Domaine d'action 5: Respect des droits de propriété	6.6.7		
36	Question centrale: Questions relatives aux consommateurs	6.7		
37	Domaine d'action 1: Pratiques loyales en matière de commercialisation, d'informations et de contrats	6.7.3		
38	Domaine d'action 2: Protection de la santé et de la sécurité des consommateurs	6.7.4		
39	Domaine d'action 3: Consommation durable	6.7.5		
40	Domaine d'action 4: Service après-vente, assistance et résolution des réclamations et litiges pour les consommateurs	6.7.6		
41	Domaine d'action 5: Protection des données et de la vie privée des consommateurs	6.7.7		
42	Domaine d'action 6: Accès aux services essentiels	6.7.8		
43	Domaine d'action 7: Éducation et sensibilisation	6.7.9		

3. Normes et référentiels utilisables

L'ISO 26000



44	Question centrale: Communautés et développement local	6.8		
45	Domaine d'action 1: Implication auprès des communautés	6.8.3		
46	Domaine d'action 2: Éducation et culture	6.8.4		
47	Domaine d'action 3: Création d'emplois et développement des compétences	6.8.5		
48	Domaine d'action 4: Développement des technologies et accès à la technologie	6.8.6		
49	Domaine d'action 5: Création de richesses et de revenus	6.8.7		
50	Domaine d'action 6: La santé	6.8.8		
51	Domaine d'action 7: Investissement dans la société	6.8.9		

< > ≡ **DOMAINES D'actions** DEFINITION **Gouvernance** **DDH** **Cond° Rel° de trav** **Environnement** **Loyauté des pratiques** **Consommateurs** **Com. Dev local** +

NF ISO 26000

NOVEMBRE 2010

www.afnor.org

Ce document est à usage exclusif et non collectif des clients Normes en ligne. Toute mise en réseau, reproduction et redistribution, sous quelque forme que ce soit, même partielle, sont strictement interdites.

This document is intended for the exclusive and non collective use of AFNOR Webshop (Standards on line) customers. All network exploitation, reproduction and re-dissemination, even partial, whatever the form (hardcopy or other media), is strictly prohibited.

Normes en ligne

Pour : SARL PRIMUM NON NOCERE

Client : 70014558

Commande : N20130321-60362

le : 08/04/2013 à 14:19

Diffusé avec l'autorisation de l'éditeur

Distributed under licence of the publisher



DOCUMENT PROTÉGÉ
PAR LE DROIT D'AUTEUR

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans accord formel.

Contacteur :
AFNOR – Norm'Info
11, rue Francis de Pressensé
93571 La Plaine Saint-Denis Cedex
Tél : 01 41 62 76 44
Fax : 01 49 17 92 02
E-mail : norminfo@afnor.org

Exemple

6.5.5.2.1 Atténuation des changements climatiques

Pour atténuer les effets des changements climatiques liés à ses activités, il convient qu'une organisation:

- identifie les sources d'émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre (GES) accumulées et définisse les limites (le domaine) de sa responsabilité;
- mesure, enregistre et consigne dans un rapport ses émissions importantes de GES en appliquant, de préférence, des méthodes bien définies dans des normes ayant fait l'objet d'un consensus international^[47] (voir aussi des exemples d'initiatives et d'outils relatifs aux émissions de gaz à effet à l'Annexe A);
- mette en œuvre des mesures optimisées de réduction progressive des émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre (GES) sous son contrôle et encourage des actions similaires dans sa sphère d'influence;
- réexamine la quantité et le type d'utilisation de combustibles au sein de l'organisation et mette en œuvre des programmes d'amélioration de l'efficacité et de l'efficacité d'utilisation des ressources^[146]. Il convient d'engager une approche cycle de vie afin d'obtenir une réduction nette des émissions de gaz à effet de serre, même dans le contexte de technologies à faible taux d'émission et d'énergies renouvelables;
- empêche ou réduise le rejet d'émissions de GES (notamment celles provoquant aussi un appauvrissement de la couche d'ozone) dues à l'utilisation des sols et au changement d'utilisation des sols, à des processus ou à des équipements, y compris les installations de chauffage, ventilation et conditionnement d'air, etc.;
- réalise, si possible, des économies d'énergie au sein de l'organisation, en privilégiant l'efficacité énergétique des biens achetés et des produits et services développés; et
- envisage d'assurer une neutralité carbone en mettant en œuvre des mesures destinées à compenser les émissions de GES restantes, soit par exemple par captation de carbone, soit en soutenant des programmes de réduction des émissions.

3. Normes et référentiels utilisables L'EMAS





3. Normes et référentiels utilisables L'ISO 14001



L'état des lieux des processus et des activités de l'entreprise et leur impact sur l'environnement

La mise en place d'une politique environnementale, qui définit les objectifs de l'entreprise

La planification qui cadre le plan d'action de l'entreprise pour satisfaire sa politique environnementale

La mise en œuvre des actions planifiées

Les contrôles et actions permettant de mesurer la réalisation des actions et le bon fonctionnement du système de management environnemental

La revue de direction qui vérifie l'efficacité de la politique environnementale et la conformité des actions planifiées à la législation, aux réglementations applicables et à la norme ISO 14001

3. Normes et référentiels utilisables L'ISO 14001



➤ Les domaines d'action de l'ISO 14001

- ✓ 4 – CONTEXTE DE L'ORGANISATION
- ✓ 5 – LEADERSHIP
- ✓ 6 – PLANIFICATION
- ✓ 7 – SUPPORT
- ✓ 8 – REALISATION DES ACTIVITES OPERATIONNELLES
- ✓ 9 – EVALUATION DES PERFORMANCES
- ✓ 10 - AMELIORATION

3. Normes et référentiels utilisables

Les Objectifs de Développement Durable des Nations-Unies



 **OBJECTIFS**  **DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



3. Normes et référentiels utilisables

Les Objectifs de Développement Durable des Nations-Unies



1 PAS DE PAUVRETÉ



- ▶ Investissement dans des initiatives et programmes visant à améliorer les aspects sociaux des communautés locales
- ▶ Création d'emplois et développement des compétences
- ▶ Soutien à la création d'entreprise, au développement des fournisseurs locaux et d'emplois dans la communauté locale

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



- ▶ Santé et sécurité au travail
- ▶ Protection de la santé et de la sécurité des consommateurs
- ▶ Santé pour les communautés locales
- ▶ Conditions de travail et protection sociale

2 FAIM «ZÉRO»



- ▶ Modes de consommation durable pour les consommateurs
- ▶ Production de biens dont l'impact environnemental et sociétal est réduit tout au long de leurs cycles de vie
- ▶ Création de richesses et revenus pour les communautés locales

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



- ▶ Droits à l'éducation et à la liberté d'association
- ▶ Développement des compétences et de l'employabilité, formation et équilibre entre vie privée et vie professionnelle
- ▶ Éducation et culture auprès des communautés locales
- ▶ Éducation et sensibilisation des consommateurs

3. Normes et référentiels utilisables

Les Objectifs de Développement Durable des Nations-Unies



5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



- ▶ Devoir d'identifier, prévenir et traiter les situations présentant un risque d'atteinte aux droits de l'Homme
- ▶ Discrimination et groupes vulnérables
- ▶ Droits à la dignité, à l'intégrité de la personne, à la liberté d'expression, à l'honneur, à la participation aux élections et aux services publics

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



- ▶ Protection de l'environnement, biodiversité et réhabilitation des habitats naturels
- ▶ Atténuation des changements climatiques
- ▶ Utilisation durable des ressources
- ▶ Prévention de la pollution

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



- ▶ Prévention de la pollution
- ▶ Utilisation durable des ressources
- ▶ Protection de l'environnement, biodiversité et réhabilitation des habitats naturels
- ▶ Implication auprès des communautés locales par des partenariats avec des organisations et des parties prenantes locales

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



- ▶ Emploi et relations employeurs / employé (contrats de travail équilibrés, protection des droits du salarié)
- ▶ Conditions de travail et protection sociale
- ▶ Dialogue social
- ▶ Santé et sécurité au travail

3. Normes et référentiels utilisables

Les Objectifs de Développement Durable des Nations-Unies



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



- ▶ Achats responsables
- ▶ Développement des technologies et transfert de technologie auprès des communautés locales
- ▶ Création de richesses et de revenus pour les communautés locales
- ▶ Investissements dans la société

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



- ▶ Accès aux services essentiels
- ▶ Implication auprès des communautés locales
- ▶ Utilisation durable des ressources
- ▶ Développement des technologies et accès local à la technologie

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



- ▶ Discrimination et groupes vulnérables
- ▶ Accès aux services essentiels
- ▶ Création de richesses et de revenus pour les communautés locales
- ▶ Investissements dans la société

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



- ▶ Utilisation durable des ressources
- ▶ Production de biens pour une consommation durable et réduction des impacts des biens tout au long de leur cycle de vie
- ▶ Éducation et sensibilisation au développement durable et à la consommation responsable
- ▶ Promotion de la responsabilité sociétale dans la chaîne de valeur

3. Normes et référentiels utilisables

Les Objectifs de Développement Durable des Nations-Unies



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



- ▶ Atténuation des changements climatiques et adaptation
- ▶ Éducation et culture auprès des communautés locales
- ▶ Développement des technologies et accès local à la technologie

15 VIE TERRESTRE



- ▶ Prévention de la pollution
- ▶ Utilisation durable des ressources
- ▶ Protection de l'environnement, biodiversité et réhabilitation des habitats naturels
- ▶ Promotion de la responsabilité sociétale dans la chaîne de valeur

14 VIE AQUATIQUE



- ▶ Prévention de la pollution
- ▶ Utilisation durable des ressources
- ▶ Protection de l'environnement, biodiversité et réhabilitation des habitats naturels
- ▶ Développement des technologies et accès local à la technologie

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



- ▶ Devoir de vigilance concernant les droits de l'Homme
- ▶ Droits civils et politiques
- ▶ Protection des données et de la vie privée des consommateurs
- ▶ Lutte contre la corruption

3. Normes et référentiels utilisables

Les Objectifs de Développement Durable des Nations-Unies



17 PARTENARIATS
POUR
LA RÉALISATION
DES OBJECTIFS



Mode de gouvernance, structure et processus de décision à l'écoute des parties prenantes

Identifier les parties prenantes et dialoguer avec elles

Promotion de la responsabilité sociétale dans la chaîne de valeur

FEUILLE DE ROUTE - AGENDA 2030 FRANCE

- Enjeu 1 – Agir pour une transition juste
- Enjeu 2 – Transformer les modèles de société
- Enjeu 3 – S'appuyer sur l'éducation et la formation tout au long de la vie
- Enjeu 4 – Agir pour la santé et bien-être de toutes et tous
- Enjeu 5 – Rendre effective la participation citoyenne à l'atteinte des ODD
- Enjeu 6 – Construire une transformation durable européenne et internationale

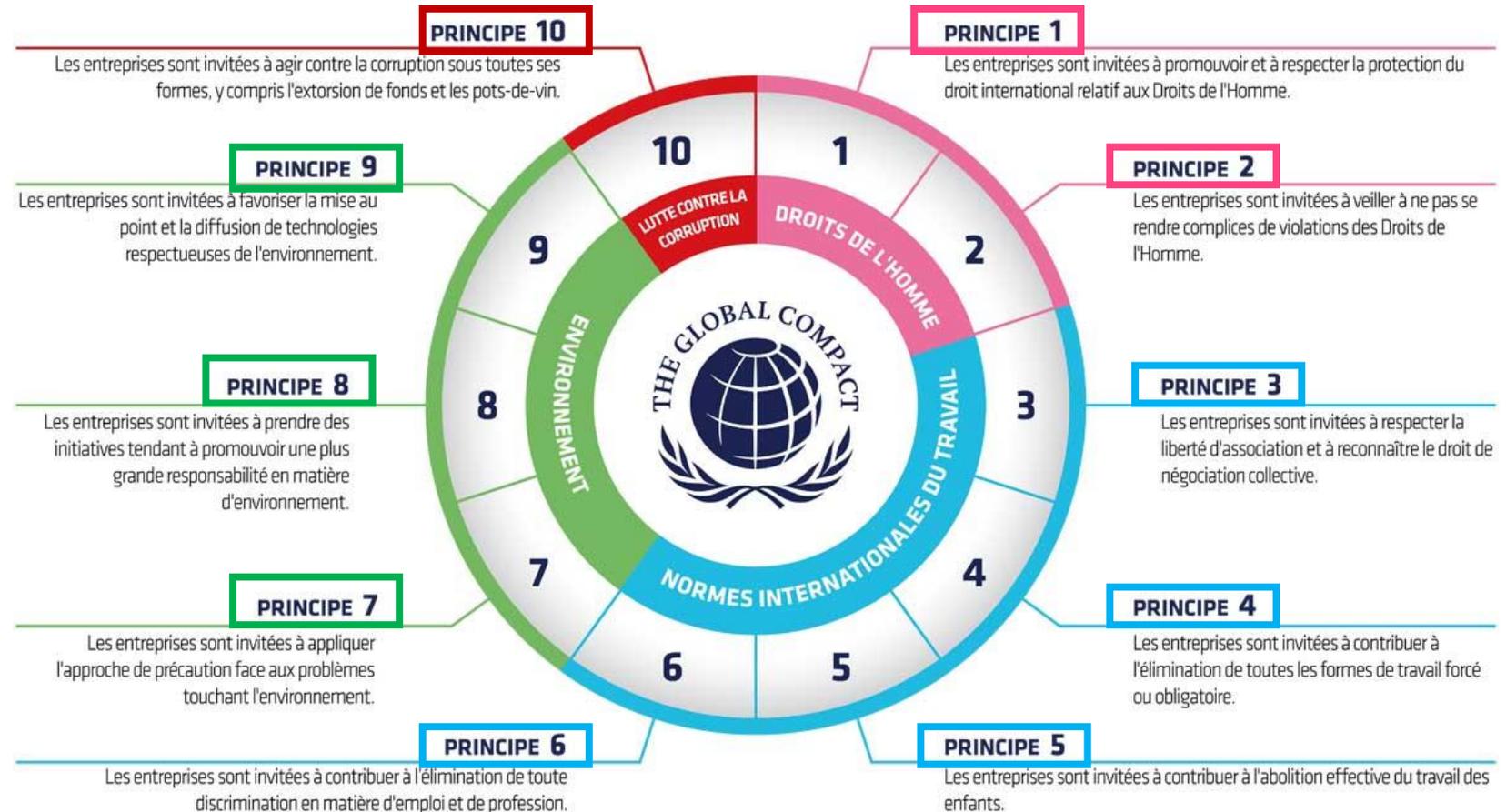
2. Normes et référentiels utilisables

Les 10 principes du Global Compact (Nations Unies)



- 10 principes relatifs au respect des **Droits Humains**, aux **normes internationales du travail**, à **l'environnement** et à **la lutte contre la corruption**
- Signataires doivent publier une CoP (Communication sur le Progrès) annuelle
- [Page d'accueil | Pacte mondial des Nations Unies \(unglobalcompact.org\)](https://www.unglobalcompact.org/)

LES 10 PRINCIPES DU GLOBAL COMPACT



OUTILS MOBILISABLES DE DIAGNOSTIC

4



4. Outils mobilisables de diagnostic Primum Office



➤ Primum Office : simplifiez votre démarche RSE - YouTube

QUESTIONNAIRE

- ✓ Diagnostic 100 % en ligne,
- ✓ Progressif et personnalisable,
- ✓ Répond et anticipe les réglementations applicables au secteur,

PILOTAGE

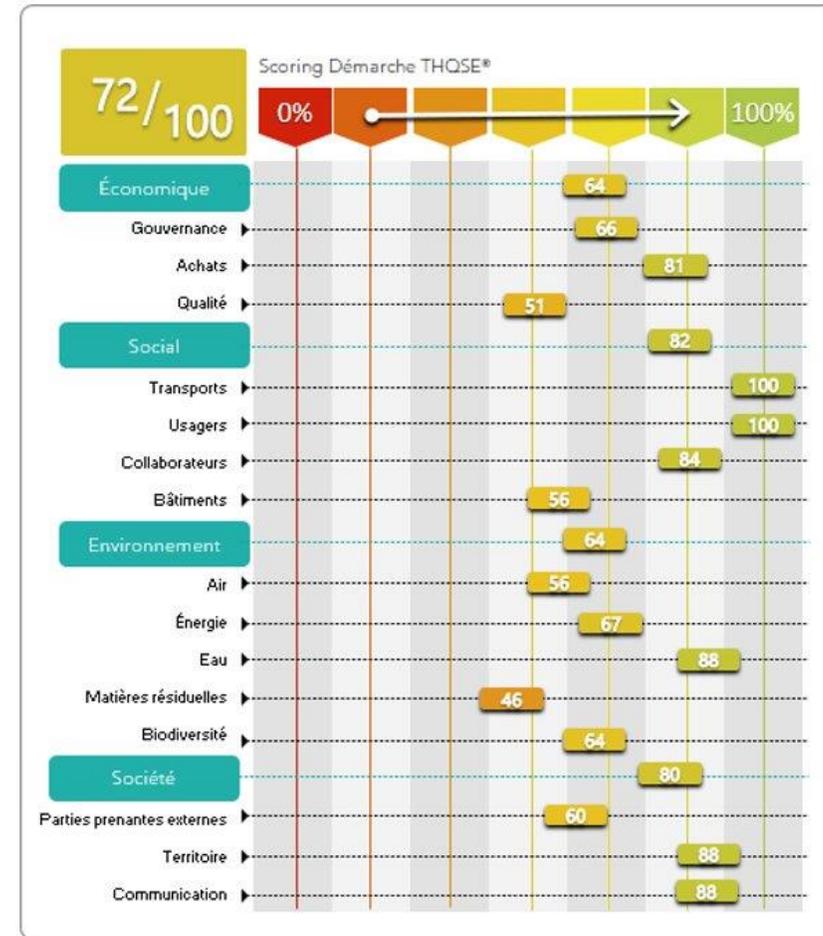
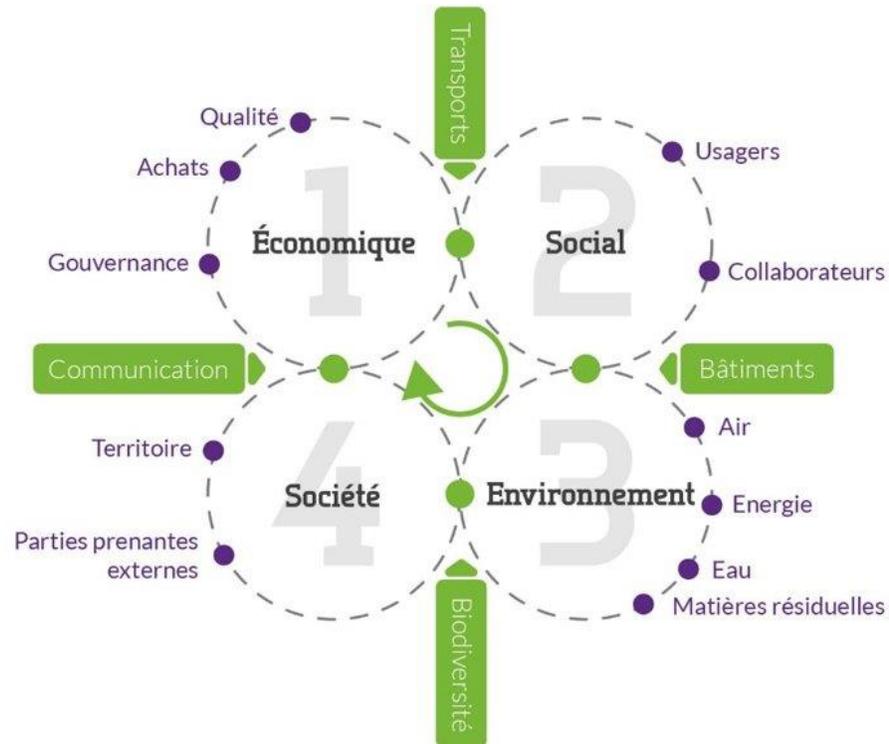
Accès un tableau de bord

- ✓ Piloter et suivre le actions en temps réel,
- ✓ Consulter les indicateurs de progression.

4. Outils mobilisables de diagnostic Label THQSE



➤ Label de Qualité : simplifiez votre démarche RSE – YouTube (à partir de 57 sec)



[THQSE Label développement durable et santé environnementale \(labelthqse.fr\)](http://labelthqse.fr)

4. Outils mobilisables de diagnostic Label THQSE



Gouvernance

Bâtir sa stratégie RSE

Diffuser en externe

Mobiliser en interne

Achats

Maîtriser le processus Achat

Mettre en œuvre les achats responsables

Qualité / Economie Sociale et Solidaire

Assurer la sécurité et le respect des droits de l'Homme

S'engager dans une amélioration continue

4. Outils mobilisables de diagnostic Label THQSE



Transports

Connaître les flux de déplacements de l'organisation

Optimiser les déplacements des collaborateurs et des usagers

Optimiser les déplacements des parties prenantes externes

Usagers

Prendre en compte les attentes des usagers

Renforcer les relations avec les usagers

Collaborateurs

Garantir la sécurité des collaborateurs

Améliorer le bien-être, la santé et la satisfaction au travail

Bâtiments

Garantir l'accessibilité et la sécurité du bâtiment

Améliorer le bien-être et la santé grâce au bâtiment

Réduire les risques chimiques

4. Outils mobilisables de diagnostic Label THQSE



Biodiversité

Réduire son impact et favoriser la biodiversité

Améliorer le bien-être et la santé grâce à la biodiversité

Air

Garantir la QAI

Réduire ses rejets gazeux

Energie

Connaître sa consommation

Améliorer la performance du bâtiment

Améliorer les pratiques et les équipements

Eau

Connaître la qualité et les quantités d'eau consommées

Réduire sa consommation d'eau

Améliorer la qualité des effluents

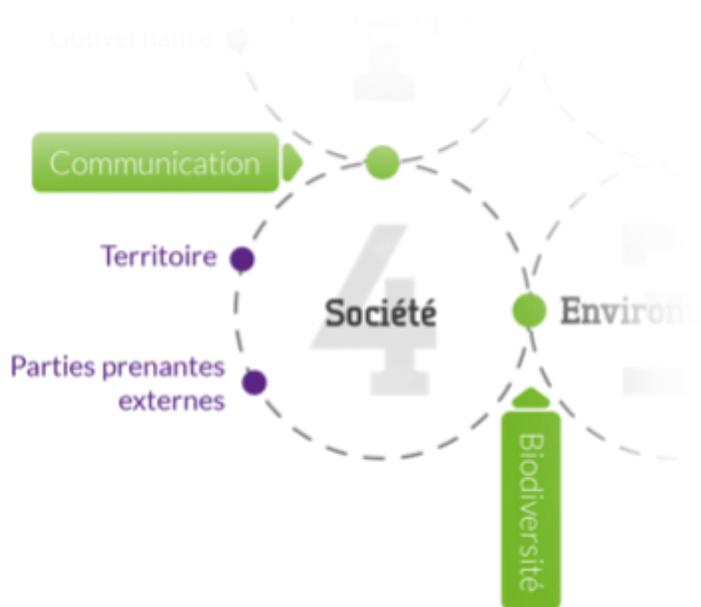
Matières résiduelles

Eviter la production de matière résiduelle

Optimiser les filières existantes

Mettre en place de nouvelles filières

4. Outils mobilisables de diagnostic Label THQSE



Parties prenantes externes

Identifier et renforcer les relations avec les parties prenantes externes

Engager les parties prenantes externes dans votre démarche RSE

Territoire

Connaître le territoire et définir sa stratégie

Contribuer au dynamisme économique, social, sanitaire et environnemental du territoire

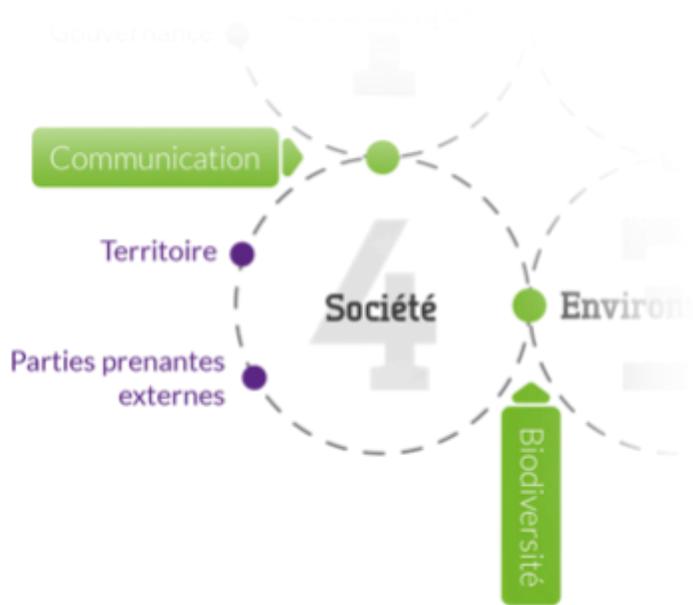
Communication

Améliorer la communication interne

Communiquer en externe

Réduire l'impact de la communication

4. Outils mobilisables de diagnostic Label THQSE



Parties prenantes externes

Identifier et renforcer les relations avec les parties prenantes externes

Engager les parties prenantes externes dans votre démarche RSE

Territoire

Connaître le territoire et définir sa stratégie

Contribuer au dynamisme économique, social, sanitaire et environnemental du territoire

Communication

Améliorer la communication interne

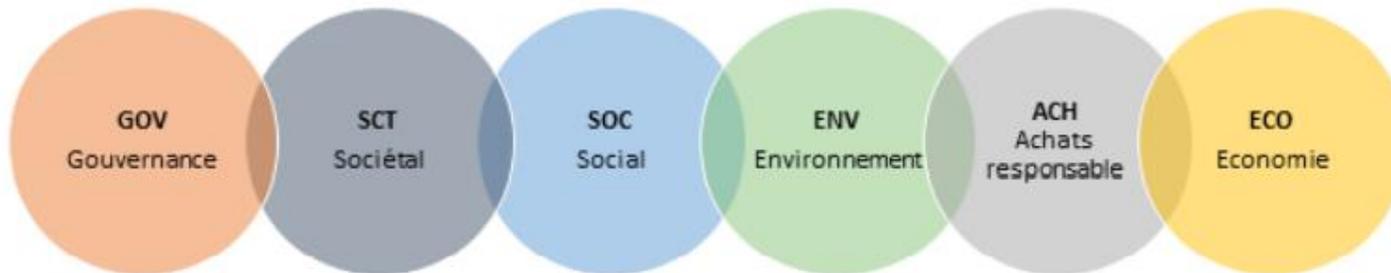
Communiquer en externe

Réduire l'impact de la communication

4. Outils mobilisables de diagnostic MODD



- ✓ Mon Observatoire du Développement Durable de l'ANAP
- ✓ Autodiagnostic conçu avec le ministère de la Santé et de la Prévention, le ministère de la Transition écologique et les fédérations hospitalières et médico-sociales,
- ✓ Objectif : évaluer le niveau de maturité / identifier les axes d'amélioration,
- ✓ 40 questions réparties en 16 enjeux eux-mêmes rassemblés en 5 volets



[FR-Clients - RETEX MODD.mp4 -
Tous les documents
\(sharepoint.com\)](#)

[20221011 CP MODD.pdf \(anap.fr\)](#)

ACTEURS ET PARTENAIRES D'ACCOMPAGNEMENT

5



5. Acteurs et partenaires d'accompagnement ADEME



➤ Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie



- ✓ Transition et performance énergétiques *40 à 80% d'aide financière*
- ✓ Fonds chaleur : énergie renouvelable et de récupération
- ✓ Ressources, boîtes à outils et guides



PENSEZ AUX ANTENNES REGIONALES !

5. Acteurs et partenaires d'accompagnement ADEME



Les programmes

Possibilité de pouvoir valoriser des CEE à travers des programmes d'information, de formation et d'innovation en faveur de la maîtrise de la demande énergétique, ou de réduction de la précarité énergétique. Ces programmes sont définis par arrêtés du ministre chargé de l'énergie.

<https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Catalogue%20programmes%20en%20cours%20janvier2022.pdf>



FEEBAT – Formation des Professionnels aux Economies d'Energie dans le Bâtiment



ADVENIR 2 / ADVENIR+ - aide financière pour le déploiement de points de recharge en voirie, entreprise et copropriétés



ALVEOLE+ – Un moyen concret de faire financer vos abris vélos et actions de sensibilisation à l'écomobilité



Objectif Employeurs Pro-Vélo



AVELO 2 - Accompagner 400 territoires peu denses dans la planification, l'expérimentation et l'animation de leurs politiques cyclables pour développer l'usage du vélo comme mode de déplacement au quotidien.

SARE – Service d'accompagnement à la rénovation énergétique



EVE 2 – Engagements Volontaires pour l'Environnement des acteurs de la chaîne logistique et du transport de voyageurs



5. Acteurs et partenaires d'accompagnement ANAP



- ✓ Soutenir, outiller et accompagner les établissements sanitaires et médico-sociaux dans l'amélioration de leur performance
- ✓ Déploiement de Conseillers en Transition Energétique et Ecologique en Santé

✓ Une offre globale pour accompagner concrètement les professionnels et leur faire gagner du temps



Produire des contenus opérationnels

- Outils
- Pôle d'expertises métiers



Mettre en réseau les professionnels

- Entraide
- Communautés de pratique
- Réseaux d'experts



Intervenir sur le terrain

- Appuis aux établissements
- Collectifs ou individuels

5. Acteurs et partenaires d'accompagnement

AGENCES DE L'EAU



- ✓ Encourager la mise en œuvre de démarche de développement durable innovante en renforçant les démarches RSE



Aides de l'Agence - 11ème programme (2019-2024)

Objectif 1 - Contribuer au retour au bon état des masses d'eau par la réduction des pressions industrielles

Objectif 2 - Participer à la préservation des usages et s'adapter au changement climatique

Objectif 3 – Promouvoir la mise en œuvre d'opérations collectives partenariales territoriales ou de branches industrielles

Objectif 4 – Développer l'efficacité et les économies d'eau

5. Acteurs et partenaires d'accompagnement AGENCES REGIONALES DE SANTE

- ✓ « Accompagner la transition énergétique en santé »



-  Une stratégie nationale d'accompagner les structures via des Conseillers en énergie déployés sur les territoires

-  Des outils déployés par le national (ANAP, CS...)
-  Un soutien financier sans précédent grâce au Ségur de la Santé, pour les projets globaux de restructuration de l'offre MS et sanitaire



Enquête de Satisfaction

Comment procéder ?

Pour participer :

Nous vous transmettrons un lien de connexion internet du type :

<https://saas3.vocaza.net/cgi-bin/HE/SF?P=15z31z48z-1z-1zB8C01B7A4D>

Accessible du 22/11 au 22/11/2022

Clôture

Merci

Des questions ?

www.agenceprimum.fr

www.leblogdeprimum.fr

Ce document est protégé par le Code de la propriété intellectuelle et ses dispositions sur les droits d'auteur. La SCS Primum Non Nocere détient l'exclusivité de ces droits. Toute reproduction, représentation ou diffusion par quelque moyen que ce soit est interdite et constitue le délit de contrefaçon.

